

## Lettre du bureau N°8

Chers Collègues, Chers Amis,

Grâce à vous, le dernier Congrès de la SFCM, présidé par D Le Nen a été un succès, avec une excellente fréquentation : nous étions 948 inscrits. Ce congrès du cinquantenaire de la fondation de la société a été marqué par une session consacrée à l'histoire de notre société avec un moment d'émotion très fort lors de la présentation du film en hommage à R Tubiana. Le dîner de gala avec près de 200 participants a été l'occasion de réunir de nombreux anciens présidents dans le cadre somptueux du Val de Grâce.

Jeudi 19 décembre, une assemblée générale extraordinaire était convoquée pour modifier les statuts de la société et créer le statut de membre junior. La convocation à cette assemblée générale extraordinaire et le texte modifiant les statuts avaient été adressés, à 2 reprises, par courriers électroniques, à tous les membres titulaires de la SFCM. Malgré cela, le quorum des 2/3 des membres titulaires, nécessaire pour que l'AG extraordinaire soit valablement tenue n'a pas été atteint, seuls 71 membres étaient présents. L'assemblée générale extraordinaire sera donc convoquée à nouveau le 12 avril 2014. Lors de cette nouvelle assemblée générale extraordinaire le quorum des 2/3 ne sera pas nécessaire pour valider le vote.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à la suite de l'AG extraordinaire.

F Moutet a dressé un bilan très positif de son année de présidence. Le congrès de décembre 2012 a été d'un excellent niveau scientifique et le cours organisé à Grenoble a été un franc succès.

G Dautel qui succède à F Moutet, est le premier président à organiser le congrès à la fin de son mandat. Avant ce congrès, il organisera en collaboration avec D Le Nen les Journées du Président à Nancy les 31 Octobre et 1<sup>er</sup> Novembre 2014. Les thèmes retenus pour ce cours sont : chirurgie du poignet ligamentaire, réparation et reconstruction du ligament interosseux scapho-lunaire, arthroplasties de la main.

Le Trésorier, M Levadoux a dressé le bilan financier de l'exercice 2013, avec un solde positif de 78500 euros. Le bilan a été approuvé par l'AG.

M Levadoux, a félicité J Chort qui a récupéré de nombreuses cotisations restées impayées depuis plusieurs années. En 2013, 50% des renouvellements d'adhésion se sont faits par internet.

Deux bourses ont été distribuées en 2013. M Levadoux insiste pour que le message soit transmis aux jeunes chirurgiens encore en formation.

Pour le cinquantenaire de la SFCM un livre intitulée « *1963-2013 : un demi-siècle de Chirurgie de la Main en France* », a été édité chez Sauramps. L'ouvrage a été offert à tous les membres de la SFCM à jour de leur cotisation et présents au congrès. Ceux qui ne l'ont pas encore reçu pourront le retirer auprès de J Chort lors des prochains congrès (FESSH, journées du président, congrès de décembre). Ce livre sera offert à tous les nouveaux membres de la société lors de la remise des diplômes pendant la séance solennelle.

Le bureau a pris la décision de transférer les archives sur un fond documentaire placé aux archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. P Rabischong, avait suggéré ce placement dans le but de conserver : les archives, les collections de la revue, les monographies et tous les documents qui se rapportent à la chirurgie de la main légués à la SFCM. La solution d'un don aux archives nationales a été choisie par

le bureau ; ceci permettra d'obtenir gratuitement la collecte et l'archivage des documents mais aussi la consultation pour les membres de la SFCM.

Les 2 premiers numéros du PJCM (Petit Journal des Chirurgiens de la Main) ont été placés dans les sacs du congrès. Cette version papier éditée pour le lancement du journal disparaîtra probablement pour un journal purement électronique.

Le Prix Tubiana 2012, prix de la meilleure communication a été obtenu par J Laulan pour la communication : « Paralysies isolées du muscle serratus antérieur : résultats de la neurolyse de la portion thoracique du nerf thoracique long. A propos de 50 cas consécutifs ». Pour pérenniser la mémoire de R Tubiana, un trophée a été remis par Mme Tubiana au vainqueur. Il s'agit d'un bronze qu'affectionnait particulièrement R Tubiana et qui représente des mains jointes. J Laulan, détenteur du trophée pour 1 an, remettra ce bronze au vainqueur du prix 2013, qui le remettra à celui de 2014 et ainsi de suite.

Le Prix du GEM 2012, récompensant la communication ayant obtenu la 2<sup>ème</sup> note, est allé à S Faca pour la communication : « Abord endoscopique du nerf axillaire et du nerf de la longue portion du triceps à l'aide d'un robot Da Vinci<sup>®</sup> : étude anatomique de la faisabilité »

L'assemblée générale a ensuite approuvé la nomination des nouveaux membres et le changement de statut de certains.

- **24 membres associés français** : Abou Al Tout Yasser, Atlan Franck, Chetboun Arié, Cousin Antoine, David Sylvain, De Jesse Levas Alix, Dederichs Antoine, Gasse Nicolas, Gobel Fabienne, Hariri Amir, Jager Thomas, Jessu Marc, Joulié Stéphane, Leroux Jacques, Mamane William, Marck Gaël,

Martallié Anne, Martin Bruno, Menouillard Olivier, Nguyen Minh-Khanh, Robert Nicolas, Sentucq-Rigal Jean, Stoven Alexandre, Thomsen Laurent

- **1 membre associé étranger** : Moradi Roshanak
- **1 membre correspondant** : Carmes Sylvie
- **5 membres titulaires** : Goubier Jean-Noël, Hanouz Nathalie, Morchikh Moujoud, Prodhomme Grégory, Veyre De Soras Xavier
- **2 membres honoraires** : Decaillet Jean-arc, Lemaréchal Pierre
- **2 membres d'honneur** : Chaise Francis, Glicenstein Julien

Toutes ces nominations ont été approuvées par l'AG.

Pour les postes à renouveler les candidats retenus par le bureau ont été soumis au vote de l'AG.

Ont été élus à l'unanimité :

Responsable multimédia : A Durand

Responsable multimédia adjoint : C Camps

Responsable des monographies : F Fitoussi

Responsable des conférences : M Chammas

2<sup>ème</sup> Vice-Président : P Bellemère

G Dautel organisera le Congrès de 2014 avant de laisser la Présidence à G Herzberg. G Herzberg organisera le Congrès de 2015 et laissera la Présidence à C Mathoulin qui organisera le Congrès de 2016 et laissera ensuite la présidence au 2<sup>ème</sup> Vice-Président choisi cette année. C'est donc P Bellemère qui organisera le congrès de 2017.

A l'issue du congrès le bureau s'est réuni le samedi après-midi pour faire un premier bilan et préparer les futurs rendez-vous.

D Le Nen était très satisfait de l'excellente participation. Sur le plan pratique, les communications courtes (3 mn) et longues (6 mn) apportent globalement satisfaction, la formule sera reconduite. Certains sponsors se sont plaints de la faible fréquentation de l'espace exposition le vendredi entre 12h30 et 14h. Pour ne pas détourner les participants de l'espace exposition et des workshop, le bureau a suggéré à la FESUM d'organiser son AG le vendredi soir.

Pour le congrès de décembre 2014, le GEMMSOR qui fêtera le 30<sup>ème</sup> anniversaire de sa création souhaite bénéficier d'une salle supplémentaire le jeudi 18 décembre. Le président du congrès, G Dautel, a approuvé cette organisation. Il y aura donc le jeudi après-midi 3 salles de conférence : amphithéâtre bleu, salle maillot et la salle 242 pour les communications du GEMMSOR.

Pour le Développement Professionnel Continu (DPC), V Travers et A Graftiaux vont déposer un dossier pour la création d'un organisme de gestion de DPC propre à la SFCM. Ils prépareront une formation pour le cours de Nancy et pour le congrès de décembre. Ils seront invités à faire le point sur le sujet lors de la prochaine réunion du bureau. 30 chirurgiens se sont inscrits au DPC qu'ils proposaient pour le congrès de décembre. Parallèlement la SFCM continuera à travailler avec la SOFCOT.

La prochaine réunion du bureau est fixée au 12 avril 2014.

Pour 2014 la SFCM vous donne rendez vous aux :

- Congrès de la FESSH 18-21 Juin 2014 (Paris)
- 8èmes Rencontres de la FESUM 27 Septembre 2014 (Deauville)

- Journées du Président Cours 31 Octobre et 1<sup>er</sup> Novembre 2014 (Nancy)
- Lème Congrès de la SFCM : 18, 19 et 20 Décembre 2014 (Paris)

Je vous rappelle que vous êtes tous invités à écrire dans le PJCM, envoyez vos articles à la rédaction.